

**A retourner
au plus tard le 12 Mars 2018
à EDHEC Alumni
24 avenue Gustave Delory
59057 Roubaix cedex 1**

**EDHEC ALUMNI ASSOCIATION,
régie par la loi de 1901**

**CONVOCAATION
à l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h00**

**Lundi 19 mars 2018
à l'EDHEC Business School Paris
18 rue du Quatre Septembre, 75002 PARIS**

Les règles d'accès aux Assemblées Générales seront régies conformément à la loi et aux statuts.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Suivi des résolutions votées lors de l'AGO 2017 : projet de convergence avec EDHEC BBA Alumni, modification des statuts ;
- Approbation du projet de traité de fusion-crétation en date du 18 janvier 2018, sous condition suspensive de l'approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association « EDHEC BBA ALUMNI » ;
- Constatation, sous condition suspensive, de la réalisation définitive de la fusion-crétation entre les associations « EDHEC ALUMNI » et EDHEC BBA ALUMNI » ;
- Approbation, sous condition suspensive, des statuts de la nouvelle association « ASSOCIATION DES DIPLOMES DE L'EDHEC – par abréviation EDHEC ALUMNI » ;
- Constatation de la dissolution sans liquidation de l'association suite à la transmission universelle de son patrimoine
- Pouvoirs

Le conseil d'administration

Retrouvez tous les éléments concernant l'Assemblée Générale Ordinaire sur www.edhecalumni.com

BULLETIN REPONSE

à retourner au plus tard le 12 mars 2018 :

EDHEC ALUMNI,

24 Avenue Gustave Delory, 59057 Roubaix cedex 1

Nom

Prénom

Promotion

Adhérent à vie à Edhec Alumni

- Participera à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2018 à Paris
- Ne pourra participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2018 à Paris, et vous adresse ci-dessous une procuration :

PROCURATION

Je soussigné(e)

.....
demeurant à
Sociétaire de Edhec Alumni délègue, par la présente, pouvoir à M ou Mme
à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 19 mars
2018 à l'EDHEC, 18 rue du 4 septembre, 75002 PARIS, à 20 h 00 et, où il sera délibéré de
l'ordre du jour porté sur la convocation.

Par suite, examiner tous documents et intervenir dans tous les débats, prendre part à tous les votes, accepter toutes les missions ou fonctions et plus généralement faire le nécessaire.

Je suis informé(e) :

- Que s'il est fait retour de la présente procuration sans indication du nom du mandataire, il sera émis en mon nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration.
- Que le mandataire ne peut être qu'un membre de l'Association physiquement présent à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à

Le

Signature obligatoire (*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »